



Forte augmentation du membership du Regroupement provincial des comités des usagers

Des données certifiées par une firme de comptables agréés

Montréal, 24 janvier 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) annonce une impressionnante augmentation de son membership, dont le taux est aujourd’hui évalué à **73 %**.

Ce taux a été certifié par la firme de comptables agréés Bergeron et Senécal, laquelle a conclu qu’au 10 novembre 2011, 73 % des comités des usagers et des comités de résidents du réseau de la santé et des services sociaux du Québec étaient membres du RPCU. Le taux d’adhésion au RPCU, qui n’était que de 9 % il y a quatre ans à peine, a donc augmenté de manière significative, importante et constante en quatre années.

« Nous pouvons affirmer avec fierté que, d’une part, le travail effectué par le RPCU répond véritablement aux besoins des comités des usagers et des comités de résidents et que, d’autre part, la contribution du Regroupement est réellement appréciée par ceux-ci. Nous sommes demeurés fidèles à notre mission et constants dans notre effort à défendre les droits des usagers et à soutenir les comités qui, sur le terrain, travaillent à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau » de déclarer monsieur Claude Ménard, président du RPCU.

Rappelons que les comités des usagers et les comités de résidents ont été institués par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et qu’en vertu de cette loi, ces comités ont pour mission de défendre les droits des usagers du réseau. À cet égard, ils sont la voix citoyenne du réseau.

Selon monsieur Pierre Blain, directeur général du RPCU, *« cette forte adhésion confirme que le Regroupement est l’une des organisations les plus représentatives des comités des usagers et des comités de résidents et que le RPCU est un porte-parole crédible auprès des décideurs, des directions d’établissements de santé, des médias, du public et des usagers du réseau »*.

Profil de l’organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers défend les droits des usagers et est le porte-parole des comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Sa mission est de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

– 30 –

Renseignements : Myriam Lapointe, chargée de communications
Pierre Blain, directeur général
Téléphone : 514 436-3744